

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - LINEUP

Dernière mise à jour : 15 Janvier 2026.

Table des matières

1. <i>OBJET</i>	2
2. <i>DEFITIONS</i>	2
3. <i>CHAMP D'APPLICATION</i>	3
4. <i>RÔLE DE LINEUP ET ABSENCE DE RESPONSABILITÉ ORGANISATEUR</i>	4
5. <i>PRODUITS PROPOSÉS</i>	4
6. <i>PRIX</i>	4
6.1 <i>Prix des Produits</i>	4
6.2 <i>Frais de service LineUp</i>	4
7. <i>COMMANDE</i>	5
7.1 <i>Archivage et Preuve (Loi Française)</i>	5
8. <i>PAIEMENT ET SÉCURITÉ</i>	5
8.1 <i>Paiement via Stripe</i>	5
8.2 <i>Mandat d'encaissement</i>	5
9. <i>BILLETS, ACCÈS ET REVENTE</i>	5
9.1 <i>Validité</i>	5
9.2 <i>Interdiction de revente illicite</i>	5
10. <i>DROIT DE RÉTRACTATION</i>	5
10.1 <i>Absence de droit de rétractation pour les Événements (Billetterie)</i>	5
10.2 <i>Renonciation pour les Contenus Numériques et Services immédiats</i>	6
11. <i>ANNULATION ET REMBOURSEMENT</i>	6
11.1 <i>Politique de l'Organisateur</i>	6
11.2 <i>Gestion des remboursements</i>	6
12. <i>RESPONSABILITÉ</i>	6

13.	DONNÉES PERSONNELLES	6
14.	DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION	6

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les utilisateurs (ci-après les « Clients ») peuvent acheter, via la plateforme LineUp (ci-après la « Plateforme »), des billets d'accès à des événements ainsi que des services et prestations associés (ci-après ensemble les « Produits »).

LineUp agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique mettant à disposition une solution de mise en relation, de paiement et de gestion entre les Clients et les organisateurs d'événements ou prestataires de services (ci-après les « Organisateurs »).

2. DEFINITIONS

Les définitions suivantes sont applicables à l'intégralité des CGV et des Conditions Particulières.

« Client » : toute personne physique ou morale achetant un Produit via la Plateforme.

« Organisateur » : toute personne physique ou morale utilisant la Plateforme pour proposer, organiser et commercialiser des Événements et/ou des Services.

« Prestataire » : toute personne physique ou morale fournissant un Service physique ou numérique proposé via la Plateforme.

« Plateforme » : la plateforme numérique exploitée par LineUp, accessible via site internet et/ou applications, permettant la mise en relation, la vente de billets et de services, et la gestion des paiements.

« LineUp » : la société exploitant la Plateforme, agissant exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et de mandataire d'encaissement.

« Produit » : tout billet d'accès à un Événement et/ou tout service ou prestation proposé à la vente via la Plateforme.

« Billet » : titre d'accès, matérialisé sous forme électronique, permettant l'accès à un Événement dans les conditions définies par l'Organisateur.

« Événement » : toute manifestation culturelle, festive, sportive, professionnelle ou assimilée, organisée par un Organisateur et proposée via la Plateforme.

« Service » : toute prestation physique ou numérique fournie par un Organisateur ou un Prestataire, liée ou non à un Événement.

« Frais de service » : rémunération perçue par LineUp en contrepartie de l'utilisation de la Plateforme et de ses services techniques.

« Commande » : toute opération par laquelle le Client valide l'achat d'un Produit via la Plateforme.

« Stripe Connect » : solution de paiement opérée par Stripe permettant l'encaissement des paiements par les Organisateurs et le versement des fonds.

3. CHAMP D'APPLICATION

Ces CGV s'appliquent à toute Commande effectuée sur la Plateforme. Elles complètent les Conditions Générales d'Utilisation (CGU). En cas de contradiction, les CGV prévalent pour les aspects liés à la vente et au paiement. La validation d'une Commande vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.

4. RÔLE DE LINEUP ET ABSENCE DE RESPONSABILITÉ ORGANISATEUR

Important : LineUp n'est ni l'organisateur des événements, ni le fournisseur des services. Le contrat de vente est conclu directement entre le Client et l'Organisateur/Prestataire.

En conséquence, LineUp ne saurait être tenue responsable :

Du déroulement, du contenu ou de la qualité de l'Événement.

De l'annulation ou du report de l'Événement.

De toute modification décidée par l'Organisateur.

5. PRODUITS PROPOSÉS

Les Produits disponibles sur la Plateforme peuvent inclure :

Billets d'accès : Pour des événements datés (concerts, festivals, soirées, conférences, etc.).

Services et Prestations : Options VIP, consommations, activités, ou contenus numériques (liés ou non à un événement daté).

Les caractéristiques essentielles, les horaires et les règles d'accès sont définis par l'Organisateur sous sa seule et entière responsabilité.

6. PRIX

6.1 Prix des Produits

Les prix sont fixés par l'Organisateur. Ils sont indiqués en euros (€) ou dans la devise locale applicable (ex: \$ CAD), toutes taxes comprises (TTC).

6.2 Frais de service LineUp

En contrepartie de l'utilisation de la Plateforme, LineUp facture des frais de service au Client.

Affichage : Ces frais sont indiqués distinctement avant la validation finale de la commande.

Spécificité Québec/Canada : Conformément à la législation locale, le prix affiché dès la première étape inclut le total des sommes à payer (prix du billet + frais), hors taxes de vente si la loi le permet.

Barème indicatif : Les frais peuvent varier (ex: France : ~1.5%+0.25€ / International: ~ 5.25% + 0.50\$). Le montant exact est celui affiché dans le panier.

Ces frais rémunèrent la technologie LineUp et sont définitivement acquis dès la validation de la commande. En cas d'annulation ou de report de l'Événement par l'Organisateur, le traitement des frais dépend des conditions de remboursement applicables et, le cas échéant, des obligations légales en vigueur.

7. COMMANDE

La commande est ferme dès sa validation et son paiement intégral. Le Client doit vérifier le contenu de son panier (date, lieu, prix) avant de valider.

7.1 Archivage et Preuve (Loi Française)

Pour toute commande d'un montant supérieur à 120 euros, LineUp assure la conservation de l'écrit constatant la commande pendant une durée de 10 ans et en garantit l'accès au Client à tout moment sur simple demande, conformément à l'article L.213-1 du Code de la consommation.

8. PAIEMENT ET SÉCURITÉ

8.1 Paiement via Stripe

Les paiements sont traités par Stripe. En validant la commande, le Client accepte les conditions d'utilisation de Stripe. (<https://stripe.com/fr/legal>)

8.2 Mandat d'encaissement

Le Client reconnaît que LineUp encaisse les fonds au nom et pour le compte de l'Organisateur via un compte de cantonnement (Stripe Connect). LineUp ne détient pas les fonds de la vente des billets, qui sont reversés à l'Organisateur.

9. BILLETS, ACCÈS ET REVENTE

9.1 Validité

Le Billet est unique (QR Code). La première présentation du code invalide toute utilisation ultérieure. L'Organisateur peut exiger une pièce d'identité.

9.2 Interdiction de revente illicite

Conformément à l'article 313-6-2 du Code pénal français (et législations équivalentes), il est interdit de vendre ou d'offrir à la vente des titres d'accès à une manifestation culturelle ou sportive de manière habituelle sans l'autorisation de l'organisateur. Le Client s'interdit d'utiliser la Plateforme ou les Billets à des fins spéculatives.

10. DROIT DE RÉTRACTATION

10.1 Absence de droit de rétractation pour les Événements (Billetterie)

Conformément à l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée. En conséquence, les billets de concerts, festivals, soirées et événements datés ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés par LineUp.

10.2 Renonciation pour les Contenus Numériques et Services immédiats

Pour les Produits ne relevant pas de la billetterie datée (ex: téléchargement immédiat, service activé instantanément) : le Client accepte expressément que l'exécution du service commence avant la fin du délai de 14 jours et renonce expressément à son droit de rétractation (Art. L.221-28 1° et 13°).

11. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

11.1 Politique de l'Organisateur

L'Organisateur est seul décisionnaire des conditions d'annulation, de report, de modification et de remboursement liées à son Événement (notamment : changement de date, de lieu, de programmation, restrictions d'accès, conditions d'entrée, etc.).

Le Client reconnaît que LineUp agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique et de mandataire d'encaissement, et que le contrat relatif à l'Événement est conclu directement entre le Client et l'Organisateur.

En conséquence :

En cas d'annulation, de report ou de modification d'un Événement, le Client doit se référer aux conditions communiquées par l'Organisateur sur la fiche Événement et/ou par email ;

LineUp peut faciliter la transmission des informations et la gestion technique du remboursement, mais ne peut garantir une décision de remboursement sans validation de l'Organisateur.

11.2 Gestion des remboursements

Lorsque l'Organisateur décide d'accorder un remboursement (annulation, report, ou geste commercial), le remboursement est effectué selon les modalités suivantes :

- *Le remboursement porte, sauf indication contraire, sur le prix du Billet (valeur faciale) ;*
- *Les Frais de service LineUp ne sont pas remboursés, sauf décision contraire de LineUp ou obligation légale applicable ;*

- *Le remboursement est effectué sur le moyen de paiement initial, sauf impossibilité technique ou contrainte imposée par le prestataire de paiement.*

Le Client est informé que les délais d'affichage d'un remboursement dépendent des établissements bancaires et peuvent varier.

11.3 Option de remboursement LineUp

LineUp peut proposer au Client, lors de l'achat d'un Billet, une option payante intitulée « Option de remboursement LineUp » (ci-après l'« Option »).

Cette Option permet, sous conditions, de solliciter le remboursement d'un Billet en cas d'empêchement du Client, conformément aux Termes et Conditions de l'Option de remboursement LineUp accessibles sur la Plateforme.

Le Client reconnaît expressément que :

- *L'Option est facultative et doit être souscrite au moment de l'achat ;*
- *L'Option s'applique uniquement au(x) Billet(s) concerné(s) et ne peut pas être transférée à une autre Commande ;*
- *Lorsque le remboursement est accordé au titre de l'Option, il porte sur la valeur faciale du Billet, à l'exclusion des Frais de service LineUp et du coût de l'Option, sauf obligation légale contraire ;*
- *L'Option ne remplace pas la politique de remboursement de l'Organisateur en cas d'annulation ou de report de l'Événement, lesquels restent soumis aux conditions définies par l'Organisateur.*

12. RESPONSABILITÉ

LineUp est tenue à une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour les dommages résultant de l'exécution du contrat par l'Organisateur ou le Client, ou d'un cas de force majeure. En tout état de cause, sauf en cas de faute lourde, de dol ou de dommage corporel, la responsabilité financière de LineUp est strictement limitée au montant des Frais de service perçus sur la Commande concernée.

13. DONNÉES PERSONNELLES

Les données sont traitées conformément à la Politique de Confidentialité de LineUp. Le Client est informé que ses données (Nom, Prénom, Email) sont transmises à l'Organisateur pour permettre le contrôle d'accès et la gestion de l'événement.

14. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Cependant, si le Client est un consommateur résidant hors de France (ex: Québec, UE), il bénéficie des dispositions impératives protectrices de la loi de son pays de résidence. En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux déterminés par les règles de procédure applicables (lieu de résidence du consommateur ou siège social de LineUp).